



**Procès-verbal  
de l'assemblée générale  
du mercredi 28 novembre 2018**

**Présences**

**Parents**

Archambeault, Sonia, vice-présidente  
Bédard, Karine  
Boileau, Nathalie  
Canuel, Jean-François  
Charbonneau, Annie  
Gaucher, Katherine

Houle, Martine  
Huard, Mélanie  
Lambert, Suzie, présidente  
Ménard, Sara  
Perras, Jean-Claude  
Richard, Isabelle

**Organismes**

Ménard, Anne-Marie - représentante DG  
Mougeot, Marie-Catherine, SPPRY  
Prémont, Sylvie, CIUSSS de l'Estrie – CHUS  
Turgeon, Manon

**Absences**

Charbonneau, Claudie, CISSSMO  
D'Amour, Marie-France CISSSMO  
Filion, Simon  
Lafortune Iseult

Lussier, Hélène  
Ruel, Patcy  
Thibault, Janie

**1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Suzie Lambert souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle nous informe que nous avons une nouvelle représentante pour les directions d'école, madame Manon Turgeon, directrice au primaire.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Hélène Lussier et appuyé par monsieur Jean-François Canuel d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point 11 ; détermination des services éducatifs et au

point varia : Bris durant les heures de classe, sous-comité aides technologiques et numérisation de livres et de cahiers d'exercices.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 OCTOBRE 2018**

Il est proposé par madame Sylvie Prémont et appuyé par monsieur Jean-Claude Perras d'adopter le procès-verbal du 4 octobre 2018.

### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Tous les suivis ont été mis en point.

### **5. NOUVEAU CADRE RÉFÉRENTIEL DE LA MESURE 30 810**

Madame Anne-Marie Ménard nous informe que le cadre référentiel est terminé, mais pas encore disponible à tous. Il y aura un suivi de fait dans une rencontre ultérieure.

### **6. MODIFICATION AU NIVEAU DE L'ÉVALUATION DES PORTRAITS 1 A 4**

Présentation de mesdames Isabelle Demers et Manon Langevin, conseillères pédagogiques.

Ce genre d'évaluation est surtout pour les élèves en classe DGA au primaire et en classe CC au secondaire. C'est un enseignement et des évaluations différencier en adaptation scolaire au primaire et au secondaire.

Portrait 1 : 4 paramètres qui témoignent de la compétence en émergence.

Portrait 2 : 4 paramètres qui témoignent de la compétence de façon modérée.

Portrait 3 : 4 paramètres qui témoignent de la compétence de façon intermédiaire.

Portrait 4 : 4 paramètres qui témoignent de la compétence de façon assurée. À ce stade le jeune est très près du régulier.

Il y a un portrait pour chaque compétence et le jeune a un bulletin modifié. Donc, un plan d'intervention dans lequel on retrouve ces informations. Chaque élève en bulletin modifié doit être en réussite, car le but est de répondre à ses besoins et lui faire vivre des succès.

Les parents reçoivent une lettre explicative sur la façon d'enseigner et d'évaluer leur enfant.

La commission scolaire essaie de faire des groupes ou les enfants sont classés par force afin d'avoir des portraits plus homogènes.

### **7. BUDGET DU COMITÉ**

Madame Anne-Marie Ménard nous présente le fichier et les membres s'entendent pour que le fichier puisse être remis à madame Anne-Marie Ménard, mais celle-ci va faire une copie pour remettre à la trésorière afin que le suivi soit plus facile.

## **8. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public

## **9. MANDAT**

Madame Anne-Marie Ménard revient sur la demande du comité d'ajouter au mandat du comité : « ... que le Le CCSEHDAA peut insister sur l'importance d'informer les parents sur les services offerts et de les sensibiliser à la réalité des élèves handicapés ou en difficulté. Ce travail d'information et de sensibilisation peut s'adresser à divers groupes tels que le comité de parents, les conseils d'établissement, le conseil des commissaires, le personnel de la commission scolaire, les élèves, les médias locaux, etc. »

Elle nous explique que le comité EHDAA a un pouvoir d'influence.

- Le comité EHDAA : identifie un besoin
- Le comité de parents : émet un avis
- Le conseil des commissaires : décide

## **10. DOSSIERS DES CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES**

Madame Anne-Marie Ménard nous présente les conseillères pédagogiques qui font partie de son département.

**20 h 25**    **Départ de madame Patcy Ruel**

## **11. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS**

Présentation de madame Anne-Marie Ménard. Madame Mélanie Huard remercie la commission scolaire d'inscrire seulement les écoles où il y a vraiment de la place pour une ouverture d'une classe d'adaptation scolaire, au besoin. Le comité est en accord avec le document, mais demande que la commission scolaire fasse tout en son pouvoir pour ne pas transférer une classe déjà ouverte.

## **12. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

## **13. MOT DE LA DÉLÉGUÉE, DE LA COMMISSAIRE ET RETOUR SUR UNE RENCONTRE CONJOINTE**

Déléguée : Madame Mélanie Huard nous informe que la prochaine rencontre du comité de parents aura lieu demain le 29 novembre 2018.

Commissaire : Madame Mélanie Huard nous informe qu'il y aura un nouveau commissaire dans Cowansville, la personne sera assermentée le 18 décembre 2018.

Rencontre conjointe : Monsieur Jean-Claude Perras nous parle de la rencontre, il nous dit que ce fût une belle rencontre où il a été discuté de la communication et du rôle de chaque comité. Certains retours devraient être faits par les commissaires.

#### **14. CONFÉRENCES**

Conférence de madame Guylaine Guay qui sera offerte à Cowansville. Le sous-comité-conférence se rencontrera sous peu pour planifier les conférences de l'année.

#### **15. VARIA**

##### **Bris d'équipement durant les heures de classe**

Madame Karine Bédard se questionne sur la responsabilité du parent à payer le matériel brisé durant les heures de classe par un élève. Madame Ménard répond que c'est du cas par cas et qu'elle va regarder s'il y a des balises qui encadrent cela.

##### **Sous-comité - Aides technologiques**

Il y a eu une rencontre du sous-comité et madame Suzie Lambert va rencontrer madame Anne-Marie Ménard afin de valider certaines informations.

##### **Numérisation de livres et de cahiers d'exercices**

Madame Anne-Marie Ménard a posé la question en rencontre avec les commissions scolaires de la Montérégie, mais malgré les difficultés vécues ce n'est pas un enjeu. Madame Lambert demande une liste des maisons d'édition où c'est plus difficile d'obtenir les cahiers numérisés.

#### **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Jean-François Canuel propose et madame Sonia Archambeault appuie la levée de l'assemblée à 21 h 55

Madame Suzie Lambert,  
Présidente